



Elections sociales mai 2016

Serez-vous cette 'NOUVELLE' ou ce 'NOUVEAU' candidate / candidat?



Une publication de la
CSC bâtiment - industrie & énergie
rue de Trèves 31 - 1040 Bruxelles
T 02 285 02 11
cscbie@acv-csc.be
www.cscbie.be
Décembre 2015

Prêt à défendre vos collègues?

Décembre 2015 | CP 327

1 Serez-vous cette 'Nouvelle' candidate ou ce 'Nouveau' candidat?

En mai 2016, des élections sociales seront organisées dans votre entreprise! Ce moment sera l'occasion pour les travailleuses et travailleurs des ETA d'élire leurs représentants-e-s au conseil d'entreprise et au comité pour la prévention et la protection au travail. Une bonne équipe syndicale doit être le reflet de l'ensemble du personnel de son entreprise. C'est pourquoi nous, la CSC bâtiment – industrie & énergie, sommes convaincus que vous y avez une place à prendre!



Nous sommes à la recherche de candidates/candidats adéquat(e)s ! Cela vous intéresse ? N'hésitez pas, contactez-nous !

2 Un regard neuf!

Au travers de ce dépliant, nous recherchons un(e) candidat(e) délégué(e) capable de défendre les intérêts des affilié(e)s CSC dans son entreprise.



Plus encore!

Un(e) candidat(e) qui...

- ☞ Porte un regard neuf sur les matières liées au bien-être et la réglementation de travail qui occupent une place essentielle voire spécifique dans la concertation sociale;
- ☞ A envie de défendre les droits de ses collègues;
- ☞ Est à l'écoute des attentes et des besoins des travailleuses et travailleurs handicapés;
- ☞ Trouve que la participation est importante et qui ose prendre position et parler sans détours!



3 Une candidate "neuve" ou un candidat "neuf" ? Pourquoi?

1. Parce que votre participation est importante;
2. Parce qu'il est primordial pour vous de veiller à la sécurité et au respect des conditions de travail et de salaire de vos collègues;
3. Parce que les travailleurs et travailleuses doivent pouvoir compter sur des délégué(e)s pour donner suite à leurs plaintes et réclamations;
4. Parce que les travailleurs et travailleuses ont besoin des délégué(e)s pour faire entendre leur voix auprès de la direction;
5. Parce qu'il est important de compter sur des délégué(e)s qui s'engagent à défendre l'emploi;
6. Parce que vos intérêts et ceux des travailleuses et travailleurs ne peuvent être valablement défendus que par un(e) délégué(e) syndical(e) au sein de l'entreprise;
7. Parce que le/la délégué(e) syndical(e) effectue un travail excellent et qu'il/elle prouve quotidiennement qu'il/elle est l'un des piliers fondamentaux de l'action syndicale.

Ceci avec toute la diversité nécessaire...

A travers la concertation avec l'employeur,
le/la délégué(e) essaie de créer
un climat de travail sain et positif.

4 Suis-je capable d'être délégué(e)?

Devenir délégué(e) soulève de nombreuses questions.

- ☞ Pourquoi moi?
- ☞ Suis-je capable d'être délégué(e)?
- ☞ Comment combiner cette mission avec ma vie privée?
- ☞ Pourrai-je encore évoluer dans mon entreprise ?
- ☞ Dois-je faire ce travail tout(e) seul(e)?



Ne vous inquiétez pas!

Ces questions sont tout à fait logiques. Pour devenir un(e) délégué(e), il suffit de faire preuve de bon sens et d'avoir le sens de la justice.

Les délégué(e)s ne sont pas des superhéros, mais des êtres humains, comme vous et moi.

Les délégué(e)s peuvent s'appuyer sur un excellent soutien, grâce à la formation, à l'accompagnement de secrétaires expérimentés, à l'information et l'échange avec des collègues-délégué(e)s d'autres entreprises, à l'information contenue dans nos brochures, nos chroniques et autres dépliant, à notre site web : www.cscbie.be, ...

Par ailleurs vous pouvez toujours vous adresser à la fédération professionnelle de la CSCBIE de votre région en cas de problèmes et/ou de questions. Vous pouvez consulter les adresses au verso de ce dépliant.

5 Qui peut être candidat(e)?

Pour être éligible, vous devez répondre aux conditions suivantes:

- ☞ Etre proposé(e) par une organisation syndicale reconnue comme la CSC;
- ☞ Compter au moins 6 mois d'ancienneté ininterrompue dans l'entreprise;
- ☞ Avoir au moins 18 ans, mais moins de 65 ans;
- ☞ Pour un mandat jeunes, avoir moins de 25 ans.



**Vous avez décidé de poser votre candidature?
La CSCBIE vous soutient et fait le nécessaire
pour vous soutenir dans votre démarche!**

6 Une « nouvelle » idée... faites entendre votre voix en rejoignant nos équipes syndicales

Vous ne supportez pas l'injustice. Pas plus au travail qu'ailleurs. Devenez le porte-parole de vos collègues et posez votre candidature à la CSCBIE pour les élections sociales 2016. Vous pouvez consulter les adresses de contact ci-après. Nous serons là pour vous épauler!



Encore des questions ?

Encore des questions ? Parlez-en avec votre délégué-e CSC. Il-elle est le-la mieux placé-e pour vous conseiller.

078 150 555, la ligne des candidat-e-s

S'il n'y a pas de délégué-e de la CSC dans votre entreprise, appelez notre ligne téléphonique réservée aux candidats, le 078 150 555. Des collaborateurs et collaboratrices de la CSC répondront à vos questions et vous mettront en contact avec votre permanent CSCBIE.

devenezcandidatcsc.be

Ou surfez sur devenezcandidatcsc.be. Vous y trouverez les réponses aux questions les plus souvent posées et des témoignages de délégué-e-s CSC expérimenté-e-s.

Adresses CSC bâtiment - industrie & énergie

Aalst - Oudenaarde	Aalst: Hopmarkt 45	T 053 73 45 84
Antwerpen	Nationalestraat 111	T 03 222 70 81
Bastogne	rue Pierre Thomas 12	T 063 24 47 00
Bruxelles	Pletinckxstraat 19	T 02 557 85 85
Charleroi	rue Prunieu 5	T 071 23 08 93
Gent - Eeklo	Gent: Poel 7	T 09 265 43 61
Hasselt	Mgr. Broekxplein 6	T 011 29 09 80
Leuven	Martelarenlaan 8	T 016 21 94 21
Liège	boulevard Saucy 10	T 04 340 73 10
Mechelen	Onder Den Toren 4 A	T 015 71 85 30
Mons - La Louvière - Hainaut Occidental	Mons: rue Claude de Bettignies 10 / 12	T 065 37 25 93
	La Louvière: place Maugrétout 17	T 065 37 26 11
	Tournai: avenue des Etats-Unis 10 bte 7	T 069 88 07 42
Namur - Brabant Wallon	Bouge: chaussée de Louvain 510	T 081 25 40 27
	Nivelles: rue des Canoniers 14	T 067 88 46 35
Turnhout	Korte Begijnenstraat 20	T 014 44 61 00
Verviers	pont Léopold 4 / 6	T 087 85 99 66
Waas en Dender	Dendermonde: Oude Vest 146	T 03 765 23 17
	Sint-Niklaas: Hendrik Heymanplein 7	T 03 765 23 00
West-Vlaanderen	Brugge: Oude Burg 17	T 050 44 41 76
	Ieper: St.-Jacobsstraat 34	T 059 34 26 30
	Kortrijk: President Kennedypark 16 D	T 056 23 55 51
	Oostende: Dr. L. Colensstraat 7	T 059 55 25 40
	Roeselare: H. Horriestraat 31 A	T 051 26 55 30

rue de Trèves 31
1040 Bruxelles

T 02 285 02 11
F 02 230 74 43

cscbie@acv-csc.be
www.cscbie.be